

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

*Paix – Travail – Patrie*

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LA BOUMBA  
ET NGOKO

COMMUNE DE YOKADOUMA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON

*Peace – Work – Fatherland*

EAST REGION

BOUMBA AND NGOKO DIVISION

YOKADOUMA COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

*Publié le 13/10/2026.*

## COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PLACÉE AUPRES DE LA COMMUNE DE YOKADOUMA

### AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS

N° *011* /AC/PROLOG/COMMUNE DE  
YOKADOUMA/CIPM/SIGAMP/2026 DU *13/10/2026* POUR LA  
REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION  
EN EAU POTABLE AVEC SYSTÈME DE POMPAGE SOLAIRE  
PHOTOVOLTAÏQUE, RÉSERVOIR PLASTIQUE DE 5 000 LITRES SUR  
SUPPORT AVEC LOCAL TECHNIQUE, TROIS (03) POSTES DE PUISAGE DE 4  
ROBINETS CHACUN, CONDUITES DE REFOULEMENT ET DE DISTRIBUTION  
DE 400 ML, DISPOSITIFS DE PROTECTION ET D'ANALYSE/TRAITEMENT A  
PARNY, COMMUNE DE YOKADOUMA, DÉPARTEMENT DE LA BOUMBA-ET-  
NGOKO, RÉGION DE L'EST.

|                    |                                                               |
|--------------------|---------------------------------------------------------------|
| Projet :           | Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG) |
| Maître d'Ouvrage : | Le Maire de la Commune de Yokadouma                           |
| Pays :             | République du Cameroun                                        |
| Crédit No :        | IDA 72130-CM                                                  |
| Code STEP :        | .....                                                         |
| DC No :            | .....                                                         |
| Émis le :          | .....                                                         |



## AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS

N° 011 /AC/PROLOG/COMMUNE DE  
YOKADOUMA/CIPM/SIGAMP/2026 DU 14/10/2026 relatif aux travaux  
de construction d'une mini adduction en eau potable avec système de pompage solaire  
photovoltaïque, réservoir plastique de 5 000 litres sur support avec local technique, trois  
(03) postes de puisage de 4 robinets chacun, conduites de refoulement et de distribution  
de 400 ml, dispositifs de protection et d'analyse/traitement à Parny, Commune de  
Yokadouma, Département de la Boumba-et-Ngoko, Région de l'Est.

PAYS : Cameroun

NOM DU PROJET : Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)

N° Credit: IDA N°72130- CM

- Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé avec la Commune de Yokadouma la convention de subvention d'appui aux investissements communautaires (CISG) N°000029/C/AOUT/2026/MINDDEVEL/SG/PROLOG-VS-COMMUNE DE YOKADOUMA du 07 août 2026, pour la réalisation de certains sous-projets de la commune. A cet effet, la Commune de Yokadouma a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette convention pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif aux travaux de construction d'une mini adduction en eau potable avec système de pompage solaire photovoltaïque, réservoir plastique de 5 000 litres sur support avec local technique, trois (03) postes de puisage de 4 robinets chacun, conduites de refoulement et de distribution de 400 ml, dispositifs de protection et d'analyse/traitement à Parny, Commune de Yokadouma, Département de la Boumba-et-Ngoko, Région de l'Est.
- La Commune sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux de construction d'une mini adduction en eau potable avec système de pompage solaire photovoltaïque, réservoir plastique de 5 000 litres sur support avec local technique, trois (03) postes de puisage de 4 robinets chacun, conduites de refoulement et de distribution de 400 ml, dispositifs de protection et d'analyse/traitement à Parny, Commune de Yokadouma, Département de la Boumba-et-Ngoko, Région de l'Est.
- Le délai d'exécution des travaux est de **quatre-vingt-dix (90) jours**.
- La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotations (DC) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale, édition de Février 2025.
- Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative de Marché Public (SIGAMP) de la commune et prendre connaissance gratuitement du Dossier de Demande de Cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi entre 09h et 15h.

- Les offres devront être remises au SIGAMP de la Commune de Yokadouma, sise à la Mairie de Yokadouma au plus tard le 27/10/2026 à 13 heures précises. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le 27/10/2026 à 14 heures précises.
- Le Marché sera attribué à l'Entreprise qui satisfait aux exigences d'admissibilité conformément à la DC, qui offre le prix/s évalué le plus bas, qui offre une cotation techniquement conforme et qui garantit l'achèvement des travaux à la date spécifiée.
- Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Yokadouma, sise à la Mairie de Yokadouma.
- L'heure et la date limite pour la soumission des Cotations est le 27/10/2026 à **13 heures.**
- L'adresse pour la soumission des Cotations est la suivante :  
Attention : **Monsieur le Maire de la Commune de YOKADOUMA.**  
Ville : YOKADOUMA  
Code postal : **BP. : 43 YOKADOUMA**  
Pays : **Cameroun**  
Numéro de téléphone : Tel : 650 31 24 21

#### Ouverture des Cotations

- Les Cotations seront ouvertes par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yokadouma, immédiatement après l'heure et la date limite pour la remise des Cotations. Soit le 27/10/2026 à **14 heures.**
- Les plis fermés devront porter la mention :

«DEMANDE DE COTATION N° ...../DC/PROLOG/COMMUNE DE YOKADOUMA/CIPM/SIGAMP/2026 DU 13/10/2026 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE ».

YOKADOUMA, le 13 OCT 2026  
Le Maire de la Commune de YOKADOUMA  
(Maître d'Ouvrage)



#### Ampliations :

- ARMP/Est
- UCR/Est
- DD MINMAP/B&N
- DD MINDDEVEL/B&N
- Pdt CIPM
- Affichages/Chronos./-

*G.E. Mpoumpiel Abono*